

## PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Sur le site [www.eicar.fr](http://www.eicar.fr), vous vous créez un compte vous permettant : d'accéder à tout moment à votre dossier de candidature en ligne, de télécharger les pièces demandées (lettre de motivation...), de régler les 90€\* de frais d'admission et d'être contacté pour passer l'examen d'entrée et l'entretien. Ces frais d'admission ne concernent pas les formations en contrat de professionnalisation et d'apprentissage.

\* Cette somme, correspondant aux frais de candidature, ne peut faire l'objet de remboursement.

## FRAIS DE FORMATION ET DE SCOLARITÉ\*\*

FORMATIONS INITIALES FRANCOPHONES	Frais de formation	Frais d'inscription	Total
BACHELOR ACTING	5 150€	750€	5 900€
BTS AUDIOVISUEL, options Image, Montage, Son, Production	7 350€	750€	8 100€
BACHELOR RÉALISATION CINÉMA ET TÉLÉVISION	7 350€	750€	8 100€
BACHELOR CINÉMA D'ANIMATION 3D	7 350€	750€	8 100€
BACHELOR PLASTICIEN MAQUILLEUR FX	7 350€	750€	8 100€
BACHELOR RÉALISATION SONORE	7 350€	750€	8 100€
SOUND DESIGNER	7 350€	750€	8 100€
MASTÈRE PROFESSIONNEL SCÉNARISTE	7 750€	750€	8 500€
MASTÈRE PROFESSIONNEL 1 PRODUCTION AUDIOVISUELLE	7 750€	750€	8 500€
MASTÈRE PROFESSIONNEL PRODUCTION DESIGN	7 750€	750€	8 500€
RÉALISATION AUDIOVISUELLE INTENSIVE	7 350€	750€	8 100€

FORMATIONS INITIALES ANGLOPHONES	Frais de formation	Frais d'inscription	Total
BACHELOR OF FINE ARTS IN FILMMAKING	13 700€	750€	14 450€
MASTER OF FINE ARTS IN FILMMAKING	19 200€	750€	19 950€
ONE YEAR FILMMAKING PROGRAM	15 200€	750€	15 950€

FORMATION INITIALE EN STAGE ALTERNÉ	Frais de formation	Frais d'inscription	Total
ASSISTANT DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE	7 350€	750€	8 100€
CHEF OPÉRATEUR SON	7 350€	750€	8 100€
MONTEUR	7 350€	750€	8 100€
TECHNICIEN AUDIOVISUEL MULTITECHNIQUE	7 350€	750€	8 100€
TECHNICIEN AUDIOVISUEL RÉALISATEUR	7 350€	750€	8 100€
MASTÈRE PROFESSIONNEL 2 PRODUCTION AUDIOVISUELLE	7 350€	750€	8 100€

## FORMATIONS EN ALTERNANCE, SOUS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les frais de formation sont financés par l'entreprise et, pour tout ou partie, par son OPCO, organisme en charge du financement de la formation des salariés.

\*\* Montant annuel des frais de formation et de scolarité pour un règlement comptant. En cas d'option pour le règlement échelonné en 8 fois, des frais de dossier de 500€ sont dûs.